



## **LES NOUVEAUTÉS DU MEETING DE PLAT DE CAGNES-SUR-MER POUR 2024**

Ce mardi 10 octobre se tenait en visioconférence la conférence de presse qui présentait les différents aménagements qui sont mis en place en 2024 sur le meeting de plat de Cagnes-sur-Mer.

Lors de cette présentation à la presse, le Président de l'Association des Courses de la Côte d'Azur, François Forcioli-Conti, a rappelé que les différentes mesures visent à redonner un nouvel élan au Meeting de plat de Cagnes-sur-Mer avec pour objectif de retrouver une dynamique positive sur le plan des partants.

L'une des principales mesures concerne la répartition entre le nombre d'opportunités de courir sur le gazon et la PSF pendant le meeting entre le 15 janvier 2024 et le 26 février 2024. L'hippodrome de Cagnes-sur-Mer a souhaité porter à 50/50 la répartition des courses entre le gazon et la PSF durant son meeting. Auparavant, cette distribution était de 40 % d'épreuves sur le gazon et 60 % sur la PSF.

Par ailleurs, les deux réunions de février qui se disputaient sur l'hippodrome de Marseille-Vivaux seront courues en février 2024 sur l'hippodrome de Marseille-Borély.

Ces deux aménagements, de calendrier et de programme, permettent d'ajouter une trentaine d'opportunités supplémentaires de courir sur le gazon dans le Sud-Est pendant la durée du meeting tout en proposant trente opportunités de courir sur PSF en moins. Ainsi, les courses proposées dans le Sud-Est en janvier et en février proposeront un caractère plus différenciant que les autres épreuves courues en plat en France à cette période de l'année qui sont toutes sur PSF.

### **Des modifications sur le programme des Listeds et des Grands Prix**

Les principaux Grand Prix du programme de Cagnes-sur-Mer ont été réaménagés dans le calendrier et certaines distances ou surfaces sont modifiées. L'un des objectifs étant de stabiliser le rating des différentes épreuves Black Type de Cagnes-sur-Mer tout en les rendant plus attractives.

- **Grand Prix de la Riviera Côte d'Azur** : Habituellement courue mi-février, cette Listed sera programmée le samedi 27 janvier. Elle reste sur 2000m PSF et peut désormais éventuellement servir de tremplin vers des objectifs au Moyen-Orient comme la Saudi

Cup. Par ailleurs, sur cette journée du 27 janvier, deux courses à conditions pour chevaux d'âge de niveau Classe 1, sur 1300m gazon et sur 2500m gazon jouent également le rôle de préparatoires vers des courses se disputant en février au Qatar ou en Arabie Saoudite.

- **Grand Prix du Département 06** : Cette Listed qui est également la première étape du Défi du Galop reste disputée en fin de meeting et voit sa distance être ramenée à 2150m dans l'objectif d'attirer un plus grand nombre de chevaux que sur 2500m. Cette distance en fait également un tremplin possible vers le Prix Exbury (Gr3) couru trois semaines plus tard.
- **Prix Saonois** : Le Prix Saonois (Listed) reste sur 1600m PSF et voit uniquement sa date dans le calendrier être remontée d'une semaine par rapport aux années précédentes. Il se disputera le dimanche 11 février prochain.
- **Prix de la Californie** : Le Prix de la Californie (Listed) retrouve le gazon et la distance de 1500m. Il sera couru le dernier dimanche du meeting, le 25 février (jour du Grand Prix). Cette date le rapproche des premiers objectifs pour chevaux de 3ans au niveau Groupe 3.
- **Prix Policeman** : Le Prix Policeman (Classe 1) évolue également. Il sera proposé le samedi 17 février et sur le gazon (2150m). Ainsi, il permet ensuite de courir les premières Listed de Saint-Cloud pour chevaux de 3ans.

### **Lancement du « Challenge PSF » dont les finales sont à Cagnes-sur-Mer**

L'hippodrome de Cagnes-sur-Mer sera également le théâtre des deux finales du « challenge PSF » qui est lancé à partir de cet hiver.

Six Listed hivernales courues sur PSF intègrent ce challenge qui propose deux bonus à décrocher :

- Un bonus pour le cheval ayant marqué le plus de points dans les épreuves allant de 1400m à 1600m : section vitesse/mile.
- Un bonus pour le cheval ayant marqué le plus de points dans les épreuves allant de 1900m à 2500m : section intermédiaire/classique.

Les 3 Listed retenues pour chaque section sont les suivantes :

#### ***Section vitesse/mile***

| Date            | Hippodrome              | Epreuve          | Distance |
|-----------------|-------------------------|------------------|----------|
| 5 novembre 2023 | Deauville               | Prix Irish River | 1400m    |
| 3 décembre 2023 | Deauville               | Prix Luthier     | 1500m    |
| 11 février 2024 | Cagnes-sur-Mer - Finale | Prix Saonois     | 1600m    |

### Section intermédiaire/classique

| Date             | Hippodrome              | Epreuve                              | Distance |
|------------------|-------------------------|--------------------------------------|----------|
| 28 novembre 2023 | Deauville               | Prix Lyphard                         | 1900m    |
| 16 décembre 2023 | Deauville               | Prix Arcangues                       | 2500m    |
| 27 janvier 2024  | Cagnes-sur-Mer - Finale | Grand Prix de la Riviera Côte d'Azur | 2000m    |

Le calcul des points s'effectue de la manière suivante :

| Epreuves                                                           | 1 <sup>er</sup> | 2 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 5 <sup>e</sup> |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Prix Irish River<br>Prix Luthier<br>Prix Lyphard<br>Prix Arcangues | 50 pts          | 20 pts         | 15 pts         | 10 pts         | 5 pts          |
| Finales :<br>Prix Saonois<br>Gd Px de la Riviera Côte d'Azur       | 100 pts         | 40 pts         | 30 pts         | 20 pts         | 10 pts         |

Chaque section offre un total de 40 000 € de bonus aux propriétaires des deux chevaux ayant marqué le plus de points :

- 30 000 € au 1<sup>er</sup>
- 10 000 € au 2<sup>e</sup>

### Mesures mises en œuvre par l'Association des Courses de la Côte d'Azur

De son côté, l'Association des Courses de la Côte d'Azur met en place plusieurs mesures dans l'objectif de soutenir l'attractivité de ses meetings de plat et d'obstacle. Les 4 premières mesures listées ci-dessous seront appliquées pour le meeting de plat et pour le meeting d'obstacle :

1. Gratuité des boxes pendant le meeting
2. Maintien de la gratuité des boxes en copeaux de lin
3. Gel des tarifs des logements (les loyers auraient dû augmenter de 10% à 20 % en raison de l'augmentation des tarifs de l'électricité notamment)
4. Mise à disposition à destination des acteurs des courses d'un livret d'accueil sur les bonnes adresses de Cagnes-sur-Mer
5. Gratuité des logements et de la restauration pour les participants aux Listed et au Prix Policeman (sur une période de 72h maximum)
6. Majoration de l'allocation du Policeman de 10 000€

**Retrouvez la présentation diffusée pendant la conférence de presse [ICI](#)**

**Relations Medias France Galop**

Hélène Dupuy – [hdupuy@france-galop.com](mailto:hdupuy@france-galop.com) – 06 30 41 85 89